

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Juillet 2020
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Sous-officier de garde	
	ANNEXE 1 : Fiches par activité	

Blocs de compétences liés au domaine d'activité de sous-officier de garde

Activité : Gérer l'activité de la garde

Compétences :

1. Coordonner et réguler les activités collectives et individuelles de la garde
2. Veiller à l'application du règlement intérieur et des différentes consignes
3. Participer à l'évaluation professionnelle des agents placés sous sa responsabilité

Savoir-agir :

1. Prendre en compte les situations individuelles et collectives pour gérer l'équipe de garde
Optimiser la gestion des ressources humaines et matérielles afin d'assurer le maintien de la capacité opérationnelle du CIS
Préciser et organiser les tâches de la garde en privilégiant l'autonomie et la responsabilisation de chacun des personnels
Organiser et participer au rassemblement de la garde
2. Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur, les différentes consignes
Participer à la diffusion et à la connaissance des règles de fonctionnement
3. Contribuer à l'évaluation professionnelle/continue des personnels placés sous sa responsabilité
Engager et encourager les démarches d'auto-évaluation, de réflexivité
Accompagner les démarches individuelles et collectives d'amélioration continue des pratiques

Eléments des compétences

Habilités :

- o Réaliser et faire réaliser les tâches en intégrant les contraintes physiques, physiologiques et psychologiques du moment
- o Se positionner en qualité d'encadrant
- o Définir et donner du sens aux missions
- o Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- o Encourager l'autonomie des personnels tout en exerçant un contrôle responsabilisant
- o Prendre en compte et réagir aux situations impactant la capacité opérationnelle de la garde
- o Anticiper et réguler une dégradation des situations relationnelles entre les personnels de garde ou des comportements potentiellement à risques

Attitudes :

- o Manager de manière équilibrée et respectueuse des personnes et des objectifs du service
- o Déléguer, responsabiliser, encourager, décider, conseiller, soutenir, sanctionner et prendre des mesures conservatoires, rendre compte.
- o Instaurer un climat de confiance et de bienveillance afin de cultiver une démarche participative et coresponsable
- o Etre exemplaire dans l'application des règles et des consignes de l'organisation

Connaissances :

- o L'environnement du service (missions, organisation, financement, contraintes)
- o Notions de santé, sécurité et qualité de vie en service
- o Règlement intérieur et règlement opérationnel du SDIS 42
- o Droits et devoirs du fonctionnaire
- o L'entretien annuel professionnel
- o La formation tout au long de la vie (droits et obligations)
- o Principes de développement et de maintien du potentiel physique, indicateurs de la condition physique
- o Principes de préservation du potentiel psychologique
- o Plans de prévention (Pare-chocs, Cap Santé,.....)

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Ressources à minima :

- Textes officiels de la fonction publique
- Articles L4121-1 & 2 du code du travail
- Article 40 du code de procédure pénale
- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualités SDIS 42 N° 048 – 015 – 014 – 001 – 020
- Charte des valeurs du SDIS 42
- Modalités relatives aux ICP

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Bloc de compétences transversales A

Activité : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, qualité de vie en service (SSQVS)

Compétences :

1. Préserver la santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité
2. Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions
3. Contribuer au « bien vivre ensemble »
4. Intégrer la préservation du potentiel physique et psychologique

Savoir-agir :

1. Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme
Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux, ...)
2. Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles
Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres
Utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission
Réaliser les activités en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites
Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés
3. Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles
Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge
Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté ...)
Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers
4. Autoévaluer son potentiel physique
Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP)
Agir et réagir lors d'une agression physique
Autoévaluer son potentiel psychologique
Développer et améliorer son potentiel psychologique
Agir et réagir lors d'une agression psychologique

Éléments des compétences

Habilités :

- Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission
- Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et l'ensemble des intervenants
- Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés
- Choisir pour soi-même et l'ensemble des intervenants les équipements de protection individuelle adaptés à la mission
- Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle
- Réaliser et faire réaliser par les intervenants des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et physiologiques
- Exercer la mission sous pressions physiologiques et psychologiques
- Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiologiques
- Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision, ...)
- Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Juillet 2020
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Sous-officier de garde	
	ANNEXE 1 : Fiches par activité	

- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

Attitudes :

- Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- Etre force de proposition en matière de SSQVS
- Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- Gérer le stress de la mission
- Maintenir son attention dans la durée
- Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- Veiller aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
- Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

Connaissances :

- Connaître les principes de prévention et règles de sécurité
- Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination, ...)
- Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids ...)
- Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- La qualité de vie et de santé en service
- L'hygiène et la sécurité en service
- L'impact du stress en service
- Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale, ...)
- Le cycle de la violence
- Perception de la mission des SIS par les personnes vulnérables
- La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies.
- L'impact du stress au travail
- La gestion des émotions
- Gestion des situations complexes et dramatiques
- Les structures et personnes ressources au SIS (SSSM, psychologue, ...)
- La prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42 – Livre II
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualités SDIS 42 N° 048 – 015 – 014 – 001 – 020
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plans de prévention (Pare-chocs, Cap Santé,.....)
- Modalités relatives aux ICP

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Bloc de compétences B

Activité : S'impliquer dans son emploi

Compétences :

1. Analyser le contexte, identifier les situations complexes
2. S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances
3. Développer et encourager la réflexivité
4. Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif
5. Comprendre et rédiger des écrits
6. Exercer en qualité d'acteur du service public
7. Diffuser la culture du service public

Savoir-agir :

1. Observer la situation, le contexte, l'environnement
Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
2. Adapter son comportement aux circonstances
Anticiper sur les évolutions de la situation
3. Autoévaluer les compétences et connaissances
Contribuer à l'autoévaluation des compétences et connaissances de ses équipes
Identifier les axes d'amélioration à développer
4. Développer les compétences et connaissances
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer les compétences et connaissances
5. Utiliser les moyens de communication à disposition
Comprendre les documents écrits
Elaborer des écrits
6. Agir conformément aux missions du service public
Se comporter avec l'utilisateur conformément aux valeurs du service public
7. Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale, du SIS
Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale, du SIS

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Éléments des compétences

Habilités :

- Analyser le contexte avec objectivité et recul
- Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation
- Développer et diffuser la culture de sécurité civile
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Faire face aux aléas
- Rechercher des ressources adaptées pour progresser
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Développer et diffuser la culture du service public
- Agir avec une réactivité adaptée
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations

Attitudes :

- Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences
- S'interroger sur ses pratiques
- Savoir se remettre en cause
- Assumer ses responsabilités
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
- Communiquer, transmettre la culture du service public
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation

Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SIS
- Droits et obligations du fonctionnaire
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus de l'amélioration continue, des démarches qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- L'environnement territorial (missions, organisation, financement)
- Filières, cadres d'emplois et carrière
- Droits et devoirs du fonctionnaire
- Statut particulier sapeur-pompier professionnel
- Instances paritaires et partenaires sociaux
- La formation tout au long de la vie

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS
- Règlement opérationnel du SDIS
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- ITOP « Commandement »
- Charte des valeurs SDIS 42

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Bloc de compétences C

Activité : Agir au sein d'un collectif

Compétences :

1. S'intégrer au sein du collectif
2. Travailler avec et pour le collectif
3. Echanger et partager les informations
4. Développer le collectif en qualité de leader

Savoir-agir :

1. Analyser les forces et faiblesses du collectif
Développer la notion de collectif
2. Partager l'intérêt commun
Favoriser la bienveillance
3. Echanger avec bienveillance et attention
Partager en s'assurant d'être compris
Agir dans le cadre de sa mission de service public
Rendre compte des situations rencontrées
4. Dynamiser le groupe et l'esprit collectif
Valoriser diversité et mixité

Éléments des compétences

Habiletés :

- Motiver l'appartenance au collectif
- Organiser la dynamique d'amélioration du collectif
- Développer l'intelligence collective des équipes
- Gère la diversité et de la mixité des collectifs
- Communiquer avec efficacité
- Convaincre à l'oral
- Prendre la parole en public
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Utiliser tous types d'équipements SIC
- Savoir prendre en compte les médias
- Communiquer (ou pas) avec les médias

Attitudes :

- Se mobiliser pour le collectif
- Agir pour le développement du collectif
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Utiliser l'intelligence collective
- Construire une bonne argumentation
- Favoriser la bienveillance
- Favoriser l'intégration de collaborateur
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
- S'adapter à l'évolution des TIC

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Juillet 2020
	Sous-officier de garde ANNEXE 1 : Fiches par activité	Mise à jour :

Connaissances :

- Organisation et missions du SIS
- Valeurs et normes de l'organisation
- La diversité et de la mixité des collectifs
- Complémentarité SPP/SPV
- L'intelligence collective
- La boucle « observer, analyser, agir »
- Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels
- Règles fondamentales de la communication interpersonnelle
- Gestuelle et gestion de l'oral
- L'éloquence
- Régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112)
- Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale
- Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission
- Procédures et langage radio
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SIS

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- ITOP / ITECH
- Référentiels Techniques du SDIS 42

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>BUREAU DE LA FORMATION</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Juillet 2020</p>
	<p align="center">Sous-officier de garde</p> <p align="center">ANNEXE 1 : Fiches par activité</p>	<p>Mise à jour :</p>

Bloc de compétences D

Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

Compétences :

1. Contrôler et superviser la vérification des équipements de protection individuelle
2. Organiser la vérification des matériels et véhicules
3. Diriger le reconditionnement des équipements, matériels et véhicules

Savoir-agir :

1. Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés
Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission
Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle
Réaliser des contrôles croisés
2. Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et après l'intervention
Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement
3. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules
Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux

Éléments des compétences

Habilités :

- S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés
- Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules
- Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement

Attitudes :

- Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement
- Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle

Connaissances :

- Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules
- Démarche qualité et amélioration continue

Ressources à minima :

- Procédure qualité P028 (maintenance préventive des matériels roulants)
- Guide de l'habillement SDIS 42
- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42